

R.P.I. 61 Mondicourt - Pommera
Rue de la gare
62760 MONDICOURT

Procès-verbal du Conseil d'École

du vendredi 21 octobre 2022

Personnes présentes :

Pour la commune de Mondicourt : **Monsieur GOMES** (maire de Mondicourt)

Monsieur LEBAS (président du SIVOS)

Les enseignants du RPI : **Mme Hornoy, Mme Laga, M Sauvage, Mme Delcroix,
Mme Doyelle et Mme Rougegrez**

Les représentants des parents d'élèves : **Mme Remont, Mme Poiré, Mme Saldou
et Mme Rochd-Letombe**

Personnes absentes :

Pour la commune de Pommera : **Monsieur PLAQUET** (maire de Pommera) (excusé)

Madame DUFOUR (vice-présidente du SIVOS) (excusée)

Madame MERCIER (déléguée aux écoles)

Les enseignants du RPI : **Mme Verbèque, Mme Morel (congé maternité)**

Les représentants des parents d'élèves : **Mme Favrelle** (excusée)

II Installation du nouveau conseil d'école

a) Présentation des différents membres du conseil d'école

Un tour de table est organisé afin de présenter l'ensemble des membres du conseil d'école.

b) Le rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- Directeur de l'école, qui préside le conseil
- Ensemble des professeurs des écoles affectés à l'école
- Maires des communes ou leurs représentants
- Le président du SIVOS
- Représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
- L'Inspecteur de l'Education Nationale
- Et des membres supplémentaires si nécessaire en fonction de l'ordre du jour

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. Il adopte le projet d'école.

Il donne son avis sur les principales questions de la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités périscolaires
- Restauration scolaire
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et est renouvelé chaque année scolaire.

c) Le résultat des élections des parents d'élèves

Des élections de représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre. Comme l'an dernier, le vote des représentants de parents d'élèves a eu lieu exclusivement par correspondance.

- 117 parents inscrits sur la liste électorale
- 43 votants
- 29 suffrages exprimés et 14 blancs ou nuls.

Nous avons eu un taux de participation de 36.75%, taux relativement faible.

Il serait souhaitable d'avoir un taux de participation plus important. Cette année, les élections ont eu lieu une semaine au cours de laquelle une enseignante était absente. Ceci a peut-être eu une incidence sur les votes. L'an prochain, nous essayerons de rappeler davantage aux parents la date du vote et son importance à travers les cahiers de liaison et l'ENT.

La totalité de la liste a été élue. On a donc 5 représentantes de parents d'élèves (4 titulaires et une suppléante) :

Mme REMONT Céline (CM1), titulaire

Mme FAVRELLE Claire (GS/CE1), titulaire

Mme POIRE Hélène (CM1), titulaire

Mme SALDOU Laëtitia (GS/CP/CE2), titulaire

Mme ROCHD-LETOMBE Amal (MS), suppléante

d) Le rôle du RASED dans l'école

Il s'agit du réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté.

Il y a trois personnes qui peuvent intervenir dans l'école : un psychologue scolaire, un maître E et un maître G. Ils s'occupent d'enfants dont les difficultés persistent malgré l'aide déjà apportée en classe.

Les enseignants leur demandent leur avis pour aider les élèves rencontrant des difficultés scolaires ou de comportement.

Mme Rougegrez présente Mme Doyelle, maître E, disposant d'un bureau à l'école de Mondicourt à la place de M Orient. Puis, elle laisse le soin de se présenter à Mme Doyelle.

Intervention de Mme Doyelle : La circonscription d'Arras 4 compte 2 psychologues et 4 enseignants spécialisés. Ils ont un rôle de prévention. Ils interviennent auprès d'enfants en difficultés scolaires. Ils ont aussi un rôle d'évaluateur pour apporter des aides aux enfants. Ils réalisent des bilans scolaires.

Ils suivent les élèves en difficultés et les observent en classe.

Le maître G, Mme Tilmont, apporte une aide spécialisée à dominante rééducative. Elle intervient davantage en maternelle.

La psychologue scolaire, Mme Terlutte, intervient également pour les orientations spécialisées et pour les enfants qui demandent un suivi particulier.

e) Autres personnes présentes au sein de l'école

Deux AESH (Accompagnantes des élèves en situation de handicap) sont présentes dans les classes :

Mme Cindy Deneuille est présente du mardi au vendredi à l'école de Pommera (elle intervient dans les deux classes pour répondre aux besoins des élèves de CE1 et de CM1/CM2 selon un emploi du temps fixe).

Mme Marie Kubat est présente à l'école de Pommera le lundi toute la journée, le mardi après-midi et le jeudi matin dans la classe de CE1/CE2.

Cinq élèves bénéficient d'une notification MDPH demandant l'intervention d'une AESH.

Par ailleurs, Mme Rougegrez a procédé au recrutement de deux personnes souhaitant faire un service civique. Malheureusement, ces personnes attendent toujours leur contrat. De ce fait, Mme Rougegrez a appris récemment que l'une d'entre elles avait renoncé.

Ce renoncement est regrettable pour l'équipe enseignante car l'aide des services civiques est précieuse.

II] Répartition des classes et effectifs du RPI

a) Présentation des enseignants

A Mondicourt, nous avons deux classes :

- Mme Hornoy (lundi, mardi et vendredi) et M Sauvage (mercredi et jeudi) ont les TPS, PS et les MS. Mme Hornoy travaille à temps partiel et est déchargée par M Sauvage comme l'année dernière. Une ATSEM, Mme Guerville Corinne est présente dans la classe toute la journée.
- Mme Laga accueille les GS et les CP du lundi au jeudi et M Sauvage les accueille le vendredi. Mme Laga travaille à temps partiel et est déchargée par M Sauvage.
- Une nouvelle remplaçante, Mme Morel, est rattachée à l'école de Mondicourt. Elle est actuellement en congé maternité.

A Pommera, nous avons deux classes :

- Mme Rougegrez a les CE1 et les CE2. Étant directrice, elle est déchargée le lundi par Mme

Verbèque (comme l'année dernière).

➤ Mme Delcroix accueille les CM1 et les CM2.

b) Composition des classes

Cette année, l'école accueille 79 élèves dans 4 classes. (le 21/10/2022) (chiffre qui évolue en cours d'année)

15 TPS/PS/MS

22 GS/CP

25 CE1/CE2

17 CM1/CM2

On a 29 élèves en maternelle et 50 en élémentaire. (79 élèves)

c) Répartition des enfants par commune de résidence

45 enfants de Mondicourt : 16 en maternelle et 29 en élémentaire

23 enfants de Pommera : 8 en maternelle et 15 en élémentaire

4 enfants de Pas en Artois : 1 en maternelle et 3 en élémentaire

1 enfant de Warlincourt les Pas : 1 en élémentaire

2 enfants de Doullens : 1 en maternelle et 1 en élémentaire

1 enfant de Le Souich : 1 en élémentaire

1 enfant de Couturelle : 1 en maternelle

1 enfant d'Ivergny : 1 en maternelle

d) Effectifs par niveau de classe 2022-2023

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2 +5 en janvier	4	9	14	8	14	11	9	8

e) Prévisions pour la rentrée 2023

100 élèves prévus pour la rentrée 2023 dont 15 TPS.

Soit 85 élèves sans prendre en compte les TPS.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	16	4	9	14	8	14	11	9

III Règlement du RPI

Le règlement rédigé l'année dernière par l'équipe enseignante a été repris cette année. Aucune modification n'y a été apportée.

Mme Delcroix présente le règlement aux membres du Conseil d'Ecole.

L'équipe enseignante a répondu aux interrogations de Mme Rochd-Letombe concernant les devoirs (temps nécessaires, nature des devoirs).

L'ensemble des membres du Conseil d'école approuve le règlement et le signe.

Cf règlement du RPI 61 en pièce jointe.

IV Protocole sanitaire

Pour l'année scolaire 2022-2023, le ministère de l'Education et de la Jeunesse maintient une stratégie reposant sur un enseignement en présentiel, pour la réussite et le bien-être des élèves. Il a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant un socle de mesures et 3 niveaux de protocole (socle de mesures / niveau 1 : niveau vert / niveau 2 : niveau orange / niveau 3 : niveau rouge)

Afin d'être prêt à faire face à des situations imprévues susceptibles de perturber l'organisation habituelle des enseignements, nous avons réactualisé le plan de continuité pédagogique par classe mis en place l'an dernier. Chaque enseignant a rédigé le plan pour sa classe.

Depuis la rentrée, les enseignants appliquent le socle des mesures : aération des locaux, lavage des mains et désinfection des locaux par les employées en charge du ménage.

Nous remercions les mairies de Mondicourt et Pommera pour avoir poursuivi le nettoyage des locaux chaque jour et la mise à notre disposition du savon et du papier. Ceci représente un coût non négligeable pour les communes.

V. Evaluation d'école

Le projet d'école s'est achevé en juillet 2022. Afin de rédiger un nouveau projet d'école, notre RPI va participer au cours de cette année scolaire à une évaluation d'école.

Monsieur l'Inspecteur a rencontré mardi dernier les maires de Mondicourt et de Pommera, ainsi que M Lebas, président du SIVOS, en présence de Mme Rougegrez pour leur expliquer la démarche et leur demander leur accord pour inclure dans cette évaluation le périscolaire. Les élus ont répondu favorablement.

Qu'est-ce que l'évaluation d'école ?

L'évaluation de l'École est composée de deux étapes successives :

- une auto-évaluation menée par l'ensemble des acteurs de l'école
- une évaluation externe menée par quatre ou cinq évaluateurs.

L'ensemble des établissements doit être évalué en cinq ans.

L'auto-évaluation : Elle mobilise l'ensemble des acteurs : enseignants, AESH, personnels de la collectivité dont les Atsem, parents d'élèves, élèves, et partenaires participant de manière importante à la vie de l'école le cas échéant.

Elle peut porter sur les activités périscolaires qui sont en lien direct avec le temps scolaire (temps d'accueil du matin avant la classe, temps méridien, temps d'accueil après la classe).

L'inclusion du temps périscolaire dans le champ de l'évaluation relève du choix des maires et du président du SIVOS compétents en matière d'accueil périscolaire, après sollicitation de l'Inspecteur de la circonscription.

Dans le cadre de l'auto-évaluation, l'école s'examine dans sa globalité. Elle repère la cohérence de ses actions, leur pertinence, leur efficacité et leur impact.

Les acteurs de l'auto-évaluation vont être amenés à réfléchir sur 4 domaines :

- Domaine 1 : Les apprentissages et le suivi des élèves : Acquis scolaires, résultats des élèves et équité / Organisation scolaire et pédagogique / Personnalisation du suivi des élèves. / Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise.
- Domaine 2 : Le bien-être de l'élève, le climat scolaire : Climat scolaire et bien-être à l'école / Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie / Temps et espaces scolaires. / Inclusion scolaire et équité / Gestion de crise.

- Domaine 3 : Les acteurs et le fonctionnement de l'école : Axes de développement et projet d'école / Fonctionnement général de l'école / Gestion des ressources humaines et développement professionnel des personnels / Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise
- Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial : Relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'État / Collaborations avec les autres écoles (écoles, collèges, réseau d'éducation prioritaire) / Alliance éducative avec les parents et co-éducation / Collaborations avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable.

A la suite de ces diverses analyses, l'équipe enseignante va devoir rédiger un rapport d'auto-évaluation à remettre aux évaluateurs externes. C'est un travail collaboratif.

L'évaluation externe : Les équipes pour l'évaluation externe sont mixtes : elles sont composées de quatre ou cinq évaluateurs et comportent au moins un IEN (inspecteur de l'Éducation nationale) et un directeur d'école, un conseiller pédagogique, un enseignant... mais ces évaluateurs ne feront pas partie de notre circonscription.

Ils vont étudier notre rapport puis ils viendront rencontrer l'équipe pour approfondir certains points, proposer des pistes de réflexion... Suite à cela, ils rédigeront un rapport sur l'évaluation de notre RPI.

Il s'en découlera les axes du futur projet d'école.

Pour l'auto-évaluation, notre RPI sera regroupé avec celui d'Halloy. Chaque école du regroupement va conduire son auto-évaluation en fonction de son contexte propre, des objectifs et résultats de son précédent projet d'école. Après l'évaluation externe, chaque école s'approprie ensuite le résultat de l'évaluation pour élaborer son propre projet d'école.

VI Actions éducatives menées

a) Les évaluations nationales en CP et en CE1

Comme les années précédentes, tous les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques du 12 au 23 septembre 2022. Chaque jour, ils ont réalisé une ou deux séquences de 30 à 45 minutes environ, en alternant le français et les mathématiques.

Chaque élève avait un livret d'évaluations contenant les supports d'exercices.

L'enseignant a des consignes de passation strictes, avec des temps de réalisation imposés.

Les résultats sont entrés sur un serveur sécurisé, puis un bilan des réussites et des difficultés est récupéré par enfant. Les résultats ont été présentés aux parents lors de rendez-vous individuels à l'école.

Cette évaluation permet à chaque enseignant d'adapter ses pratiques pédagogiques en fonction des résultats de ses élèves et d'identifier les besoins des élèves.

En début de CP, les évaluations en français portent sur la connaissance des lettres, la manipulation de syllabes et de phonèmes et sur la compréhension de la langue orale. En mathématiques, les élèves sont évalués sur l'étude et l'utilisation des nombres jusqu'à dix (lecture, écriture, dénombrement, comparaison, position, résolution de problèmes) et en géométrie.

En début de CE1, les évaluations en français portent sur la maîtrise de la lecture, de l'écriture et la compréhension du langage oral et écrit. En mathématiques, les évaluations portent sur la compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution de problèmes et l'observation de figures géométriques.

L'objectif est d'offrir aux enseignants une base fiable et utile pour choisir les meilleurs outils pour un enseignement adapté aux besoins de chaque élève, répondre à leurs difficultés.

Un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir entre le lundi 16 janvier et le vendredi 27 janvier 2023 pour les élèves de CP. Il s'agit d'évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés.

b) Le fonctionnement de l'APC

Il s'agit des « activités pédagogiques complémentaires ». Ils permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Leur durée est de 36 heures.

En général, les APC concernent surtout le français (l'oral et l'écrit) et les mathématiques.

Les APC sont souvent très appréciées des élèves car elles ne concernent qu'un petit groupe d'élèves et ils bénéficient de toute l'attention de l'enseignant pendant ce temps d'apprentissage.

Les APC ont lieu le mardi soir et le vendredi matin pour la classe de Mme Hornoy, le mardi soir (pour les classes de Mme Laga et Mme Delcroix), le mercredi midi (pour Mme Laga, M Sauvage et Mme Delcroix), le lundi soir pour Mme Verbèque et parfois le vendredi soir pour Mme Delcroix.

Mme Rougegrez, étant directrice, ne doit plus effectuer les APC. De ce fait, l'équipe enseignante s'est organisée pour prendre en charge ses élèves à tour de rôle.

c) Opération « Faites de la soupe » et la semaine du goût

Les élèves de maternelle, de GS-CP et de CE1-CE2 ont participé à l'opération « Faites de la soupe ». Il s'agit d'une campagne gourmande et collaborative, organisée par les Sens du Goût et soutenue par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France afin d'encourager la cuisine avec les enfants.

Du 3 oct. au 26 nov. 2022, les élèves doivent mobiliser leurs forces et réaliser avec leur l'enseignante des recettes de soupe.

Les élèves de TPS-PS-Ms ont réalisé la soupe du chaperon rouge (soupe à la tomate avec des vermicelles), la soupe du crocodile (courgettes), la soupe de choupi (poireaux, pommes de terre, carottes). Presque tous les enfants ont goûté.

La participation à la semaine du goût a permis de montrer aux enfants que l'on peut manger des légumes autrement. Ils ont fait et dégusté un gâteau au potiron et un gâteau chocolat/courgette. Les enfants ont aimé.

Dans la classe de GS-CP, une séance a été organisée avec l'aide de deux parents d'élèves. Les enfants ont pu cuisiner puis déguster une « soupe du renard » grâce aux légumes apportés par les parents.

Les élèves de CE1-CE2 ont utilisé les citrouilles qui ont récoltées dans leur jardin pour réaliser une soupe à la citrouille.

Quant aux élèves de CM1-CM2, ils ont préparé et dégusté un gâteau à la citrouille.

Les élèves ont ainsi découvert de nouvelles saveurs.

d) Hommage à Samuel Paty.

Le vendredi 14 octobre, les élèves de CM1 CM2 ont rendu hommage à Samuel Paty, deux ans après son assassinat.

Ils ont lu des documents et visionné des reportages sur les raisons qui ont mené à son décès, puis des documents sur l'hommage qui lui a été rendu.

Le thème de la laïcité a été travaillé, puis plus largement les valeurs de la République. Les élèves ont réalisé un drapeau bleu, blanc, rouge avec des colombes présentant les libertés que nous avons en France.

Puis, les élèves ont posé beaucoup de questions et exprimé leurs émotions autour des attentats, sur les exercices alerte intrusion faits à l'école, ce qui a permis de rappeler des "consignes".

e) Sortie sur l'automne en maternelle

Le vendredi 21 octobre, les élèves de TPS-PS et MS sont allés découvrir les trésors de l'automne dans le village de Mondicourt : marrons, feuilles, noisettes, châtaignes... Ces petits trésors ont été mis dans une boîte à œufs. Des ateliers autour de l'automne ont été réalisés : des couronnes avec des feuilles, des arbres avec du papier crépon, des hérissons avec des bandes de papier et des hérissons avec l'empreinte de la main.

Ce travail a été très intéressant mais Mme Hornoy regrette que les parents ne soient pas disponibles pour accompagner la classe.

f) Activités au jardin

Les élèves de Mme Rougegrez ont commencé à désherber le jardin. Ils ont récolté de nombreuses tomates cerises, des betteraves rouges, des petites carottes et des citrouilles.

Les enfants ont pu déguster les tomates cerises pendant les récréations. Les citrouilles ont été utilisées en classe et le reste des légumes a été distribué aux enfants.

Les élèves ont aussi planté des fraisiers et récupéré des graines de fleurs séchées ou de tomates cerises pour les replanter au printemps. Ils ont découvert ainsi le cycle des fleurs.

Les élèves de Mme Delcroix ont réalisé des activités autour de la citrouille (recette et récupération des graines pour les semer l'an prochain). Ils vont s'occuper de leur jardin au retour des vacances d'automne.

g) Natation

Nous avons obtenu un créneau à la nouvelle piscine de Doullens, l'Eldorad'O : le jeudi matin de 10h00 à 10h50 dans l'eau à partir du 10 novembre 2022 jusqu'au 9 février 2023.

Cinq parents qui ont passé l'agrément natation l'an dernier, vont accompagner les classes. Mme Rougegrez essaie dans la mesure du possible d'établir un roulement mais cela n'est pas toujours facile. Si l'effectif d'encadrement n'est pas assuré, elle sera dans l'obligation d'annuler la séance de natation.

Le coût de l'entrée par élève est de 3.60 €, comme indiqué lors du dernier Conseil d'Ecole.

En accord avec l'APE, Mme Rougegrez a réactualisé le devis du transport école/piscine.

Celui-ci s'élève à 110 € par déplacement.

Mme Rougegrez rappelle la décision prise lors d'un présent Conseil d'école : les mairies se sont engagées à payer les entrées et l'APE, le transport. L'équipe enseignante les remercie pour les enfants.

Les élèves de la GS au CM2 se rendront à la piscine : 8 séances par classe. Deux classes partiront en même temps. Sur place, les élèves bénéficieront gratuitement de l'encadrement de deux maîtres-nageurs, de leurs enseignantes et des parents agréés.

Le dossier natation est partie mais il doit être approuvé pour pouvoir se rendre à la piscine. De plus, l'inspection académique doit établir une convention avec les maîtres-nageurs de la nouvelle piscine et vérifier les agréments de chacun.

h) Projet cirque

Cette année, l'équipe enseignante a souhaité faire découvrir aux élèves du RPI les arts du cirque.

Ce projet va permettre aux élèves du RPI de vivre un véritable parcours éducatif autour des arts du cirque et aboutir à une création collective avec une représentation le jour de la fête de l'école.

Or, ce projet est très coûteux. Mme Rougegrez a établi plusieurs devis et a demandé des subventions. Des réponses sont attendues pour le mois de novembre.

Les séances de cirque commenceront au mois de mars jusqu'au 1^{er} juillet 2023.

Ce projet cirque sera financé par l'APE et la coopérative scolaire. Pour cela, l'équipe enseignante vient de mener une vente de sacs cabas et de porte-clés.

De ce fait, l'équipe enseignante ne proposera pas de sorties pédagogiques à l'extérieur de l'école cette année.

VII Sécurité à l'école

Dans chaque école, Mme Rougegrez a réactualisé le PPMS (= Plan particulier de mise en sûreté). Il existe deux types de PPMS : l'un prend en compte les risques majeurs naturels et technologiques et l'autre l'attentat-intrusion. Ils permettent aux écoles de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences.

Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités.

Chaque année, nous devons réaliser : au-moins un exercice PPMS « risques majeurs » naturels ou technologiques, au-moins un exercice PPMS « attentat-intrusion » et au-moins deux exercices « sécurité incendie ».

Un exercice (alerte incendie) a été réalisé dans chaque école le mardi 13 septembre 2022. Il s'agit d'apprendre aux élèves à évacuer les lieux en cas d'incendie. Lors de ce premier exercice, l'équipe enseignante prend le temps de bien expliquer aux élèves la démarche à suivre et répond aux questions. Cet exercice est d'autant plus important pour les nouveaux élèves présents dans l'école : les maternelles à Mondicourt, les CE1 à Pommera et les nouveaux arrivants.

Un exercice (alerte attentat-intrusion) aura lieu après les vacances d'automne.

Toutes les informations concernant les PPMS (plan particulier de mise en sûreté) de chaque école sont mis en ligne, y compris les bilans des exercices incendie.

VIII L'APE (Association de Parents d'élèves)

Un nouveau bureau a été élu le jeudi 15 septembre 2022.

Mme Favrelle, présidente de l'Ape, étant absente a donné le compte-rendu à Mme Rougegrez.

Présentation du nouveau bureau: Mme Favrelle Claire est la présidente. Mme Josse Laurine est vice-présidente, Mme Kamienski Jérôme trésorière, Mme Leclercq Priscillia trésorière adjointe, Mme

Eloy Virginie secrétaire et Mme Dobricourt Justine est secrétaire adjointe.

Opération réalisée : Le loto du samedi 15 octobre a permis de faire un bénéfice de 429,24 €.

Opération en cours : Une vente de chocolats est en cours. Les commandes sont à rendre pour le 9 novembre pour recevoir les chocolats début décembre.

Le maire de Mondicourt et les représentants de parents d'élèves soumettent l'idée de distribuer des papiers de commande de chocolats dans les boîtes aux lettres des villages. Deux parents sont volontaires pour les distribuer.

XI Bilan de l'OCCE

Mme Laga dresse le bilan.

Le solde de la coopérative est de 5122,54 € à ce jour.

Dépenses : Cotisations OCCE + assurance : 174 €

Recettes : dons des parents pour la coopérative : 320 €

XII Remerciements

L'équipe enseignante tient à remercier les communes pour les travaux qui ont été réalisés dans chaque école :

A Pommera : marquage au sol dans la cour (nouveau terrain, lignes sportives, marelle...), achat et pose de porte-manteaux pour la classe de Mme Rougegrez, aide pour déplacer l'armoire pour réorganiser la classe de Mme Delcroix et pour les tables et les chaises manquantes, réparation de l'interphone et de l'interrupteur dans la classe de Mme Delcroix, achat de poubelles pour les toilettes des filles, prêt de la salle des TAP pour les membres du RASED.

A Mondicourt : marquage au sol (terrain, marelle, escargot), réparation de la grille, installation du nouvel interphone, achat du meuble pour la classe de Mme Laga.

Par ailleurs, Mme Laga fait remarquer que la fenêtre dans le hall d'entrée de sa classe ferme mal. L'oscillo-battant se décroche régulièrement.

Le téléphone de l'école de Mondicourt ne fonctionne pas très bien : il bipe et l'interlocuteur ne

comprend pas.

Les classes et le bureau n'ont plus d'accès à Internet depuis le changement d'opérateur. Il n'y a plus d'accès internet sur les ENI. M Gomes répond que ça va être dépanné pendant les vacances.

M Gomes rappelle aux enseignants de faire le plus attention possible aux dépenses énergétiques.

L'équipe enseignante est d'accord mais rappelle cependant qu'ils sont dans l'obligation d'aérer les classes.

Mme Rochd-Letombe, représentante des parents d'élèves, remercie toute l'équipe (scolaire et périscolaire) pour être aussi accessible et de passer du temps pour les enfants.

M Lebas, président du SIVOS, intervient pour transmettre une information aux représentants de parents d'élèves concernant les transports scolaires : le conducteur du car n'a pas le droit d'arriver à l'arrêt de bus plus de 3 min avant la montée des élèves. C'est pour cela qu'il s'arrête parfois avant les arrêts sur un parking par exemple pour arriver juste à l'heure à l'arrêt de bus.

Par ailleurs, l'accompagnatrice est obligée de s'attacher.

Nous tenons aussi à remercier M Lebas pour le rôle important qu'il joue au quotidien pour l'école.

Mme Rougegrez remercie aussi tous les membres présents, ainsi que la commune de Mondicourt pour avoir mis à sa disposition la salle d'activités de la cantine.

La directrice, Mme Rougegrez